



# GRESSY FLASH

Numéro 207

18 juillet 2014

Chers amis,

Commencé dès le vendredi soir par la présentation des ateliers de l'activité théâtre du GAG, le week-end de fête réservé à la fin de l'année scolaire a battu son plein le samedi 21 juin par une très belle journée que nous n'avions pas connue depuis longtemps. Du spectacle des enfants à la soirée dansante en passant par la remise des dictionnaires aux futurs collégiens, l'inauguration de l'aire de jeux, la dégustation des sandwiches du midi, la kermesse, le buffet campagnard et enfin tiré après 2 années d'attente le feu d'artifice, la journée s'est déroulée dans une ambiance de franche et belle amitié.

Un grand remerciements à toutes et tous : enfants, enseignants, personnel communal et intercommunal, bénévoles des nos associations, parents, qui ont préparé les mises en scène, les costumes, les gâteaux et friandises, les lots, le montage et le démontage, car sans eux, rien n'aurait été possible. Et maintenant un peu de repos : bonnes vacances !

J.C.Geniès, Maire.



## EN CAS DE CANICULE ...



Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. La chaleur fatigue toujours. Elle peut entraîner des accidents graves et

même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

**Ces risques peuvent survenir dès le premier jour de chaleur.** Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants. En cas de grossesse, la protection contre la chaleur, une bonne hydratation et l'humidification/ventilation de la peau sont particulièrement importantes. La chaleur peut aggraver des maladies préexistantes. Les médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur.

### AGIR (enfants et adultes)

Je bois beaucoup d'eau et ....

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur en fermant tous les volets
- Je ne consomme pas d'alcool
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même
- Je prends des nouvelles de mon entourage
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin ou à mon pharmacien

### AGIR (personnes âgées)

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur en fermant tous les volets
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe, ...)
- Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour et je ne consomme pas d'alcool
- Je donne des nouvelles à mon entourage
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander

## BIEN VIVRE ENSEMBLE....

C'est l'été : le temps des vacances, le temps du farniente, celui de l'apéro avec les copains, les jeux de jardins, le bricolage, l'entretien des pelouses, les rendez-vous autour des piscines... Pensez à vos voisins et à la législation nationale, départementale et locale en vigueur. Notamment, si le bruit est toléré pour cause de travaux, il est faux de penser que l'on a le droit entre telle et telle heure.

A Gressy, un arrêté municipal fixe la tolérance du bricolage et de la tonte des pelouses sauf le dimanche et les jours fériés. Respectez les horaires des déjeuners et des diners extérieurs de vos proches : l'entente n'en sera que meilleure.

## L'ASSOCIATION « NID D'ANGES »...

... qui regroupe les assistantes maternelles de Gressy, vous fait savoir qu'elle dispose de quelques places pour les enfants en bas âge dès la rentrée prochaine. Tous les renseignements peuvent être pris au 01.60.26.57.55

## LES TRAVAUX EN COURS

Pour la seconde fois, l'entreprise Wiame va procéder à la réfection de l'enrobé de la cour de récréation de notre école. Rappelons que dans le cadre de l'assurance de maîtrise d'ouvrage, notre école la cour de récréation



avait été complètement refaite durant les vacances de la Toussaint 2013. Or, au fil des semaines, force a été de constater que l'enrobé s'effritait une nouvelle fois. Les analyses des maté-

riaux faites et les experts ayant donné leur accord sur les procédés à observer, l'entreprise procède en ce moment à la réfection complète et espérons-le, définitive. Ainsi, les enfants et leurs enseignants trouveront ils une cour de récréation toute neuve à la rentrée prochaine.



Avant la remise en état de l'allée qui mène au Clos de la Beuvronne dans le cadre de la fin du marché de la nouvelle station d'épuration intercommunale, nous procédons à la réfection de la placette du petit ensemble immobilier de l'Association Syndicale du Clos de la Beuvronne qui participe à hauteur d'un peu plus de 8000 Euros à cette réfection, les propriétaires de ce petit lotissement s'étant enfin entendus pour remettre à la commune les voiries et réseaux.

Dans ce même marché de voirie et après extension de l'éclairage public, la Société Pian Entreprise procède à la remise en état complète de l'allée de la Source qui débouche sur le chemin de Cybèle. Ces travaux effectués il restera à reprendre l'entretien du petit espace vert ainsi que l'accès à la source cachée par la verdure.

## Conseil Municipal du 12 Juin

- Avis favorable pour l'adhésion des communes de Faremoultiers et Cannes Ecluse au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne
- Vote des nouveaux horaires de l'école communale dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et des nouvelles activités périscolaires
- Création d'un poste de gardien-gestionnaire-technicien d'entretien dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion et d'accompagnement dans l'Emploi supporté à 95 % par l'Etat. Ce poste est destiné **exclusivement** sur un temps de travail **annualisé** de 35 heures par semaine au parc Macquer, au country-club et aux courts de tennis.
- Vote d'une indemnité de stage de 250 Euros à Mademoiselle Océane Donat
- Renouvellement du contrat de fourniture de gaz pour l'école André Turcat
- Fixation des tarifs pour les participants au repas campagnard de la fête du village
- Nomination d'un délégué supplémentaire au Syndicat intercommunal d'Etudes, de Programmation et de Révision du Schéma Directeur de Marne-Nord
- Vote d'une indemnité de conseil à Madame Marie-Christine Philippe, Trésorière Principale à Claye-Souilly
- Vote d'un emprunt de 159000 Euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur 20 ans au taux du livret A + 100 bps (valeur actuelle 2,25 %)
- Vote d'un emprunt de 35.500 Euros auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole sur 15 ans au taux fixe de 3,07%

## Conseil Municipal du 10 Juillet

- Avis favorable à la rétrocession des voiries de l'Association Syndicale Libre du Clos de la Beuvronne à la Commune de Gressy
- Nomination de Monsieur Jean-Marc Doneddu au titre de délégué de la commune de Gressy en charge des questions de défense
- Vote d'une motion de soutien à l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences des baisses de dotation en direction des communes
- Actualisation des tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires pour l'année scolaire 2014-2015
- Modification des règles d'utilisation des locaux municipaux pour deux associations (G.A.G. & C.M.T.) par suite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires au 1er Septembre 2014

## INTERNET

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 3 juillet dernier à la Communauté de Communes, un point d'avancement a été fait en présence de Christian Marchandau, vice-président et Bertrand Caparroy, Président de Seine-et-Marne numérique. Il a été décidé de lancer une première étape consistant en une montée en débit entre 10 et 20 kbps pour plusieurs communes les moins bien desservies dont Gressy. Le financement serait assuré via un emprunt à voter prochainement au niveau de la Communauté. A notre demande une réunion publique à la salle des fêtes sera organisée à la rentrée prochaine en présence de Monsieur Caparroy, des techniciens de SEMFOR77 et de Monsieur Marchandau qui répondront à vos questions.



Cette carte est parue dans le journal « Le Parisien » du 9 juillet et montre un nouveau stade de réflexion dans le vaste Monopole auquel s'adonnent les services de l'état, de la région et de ses départements.

Après plus de 30 ans passés au service de notre commune, je me prétends assez bien placé pour savoir qu'il « n'y a pas de fumée sans feu » dès lors que des cartes sont reproduites par la presse.

Nous sommes passés par cette étape journalistique en 1988 lorsque nous avons découvert le tracé de la ligne d'interconnexion des TGV en Ile-de-France dans le journal « La Marne ». Tous juraient leurs Grands Dieux qu'ils n'en était rien et que c'étaient des élucubrations de journalistes. Et pourtant quelques années plus tard...

Aujourd'hui et à l'heure des regroupements régionaux, au moment où la nouvelle Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) vient de se réunir sous la houlette de Madame la Préfète qui a en charge le regroupement de Communauté de Communes, dernier dictat en vogue chez Madame Marylise Lebranchu, on pourrait laisser un peu plus de temps aux nouvelles collectivités qui viennent de se créer avec beaucoup de difficultés, pour bâtir et organiser au mieux les services en direction de nos habitants.

Pour être membre de la CDCI de Seine-et-Marne, je puis témoigner que lors de sa réunion du 4 juillet, la Préfète, le Président du Conseil Général, le Président de l'Union des Maires et de nombreux parlementaires et élus présents ont été unanimes pour dénoncer ces regroupements beaucoup trop rapides et trop hasardeux.

Nous découvrirons dans quelques semaines les étapes et les calendriers. Nous verrons le 28 août à l'issue de la réunion de la Commission Régionale de Coopération Intercommunale à laquelle j'ai également été élu, comment va s'organiser la concertation et quels en seront les acteurs. Il serait de bon ton et de bonne démocratie que le citoyen puisse être consulté au lieu d'être une nouvelle fois mis devant le fait accompli.

On organise bien des enquêtes publiques pour le passage de lignes aériennes de transport d'énergie électrique, pourquoi ne le ferait-on pas pour l'avenir de nos territoires, de leurs organisations spatiales et de notre cadre de vie ?

Au moment où chacun goûte des instants de décompression, il est dommage qu'on mette à profit ce temps de décontraction et de relâchement pour modifier les règles : les communautés de communes et leur fusion désirée à plus de 200.000 habitants ne doivent pas conduire petit à petit à dissoudre les communes qui éloigneraient leurs habitants de leur participation à l'avenir de leur cité.